



CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à Paris ICT, l'élève doit avoir au moins 18 ans. L'inscription est validée après réception du bulletin signé et du paiement des frais d'inscription et pédagogiques (non remboursables). L'élève doit signer la charte et le règlement intérieur, disponibles sur l'Extranet, où se trouve aussi le test d'entrée pour évaluer son niveau.

PRIX ET PAIEMENT

Les frais pédagogiques doivent être réglés avant le début des cours et ne sont pas remboursables. Le paiement doit être effectué en euros par virement bancaire, les frais bancaires éventuels étant à la charge de l'expéditeur.

*Les étudiants qui s'inscrivent pour une deuxième année consécutive au programme bénéficieront d'un tarif réduit. Le taux de réduction spécifique et les conditions seront communiqués avant le processus d'inscription pour la deuxième année.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR L'ÉLÈVE

Les frais d'inscription et de scolarité sont non remboursables, y compris en cas d'annulation, d'interruption, d'absence ou de retard. Les remboursements des frais pédagogiques en cas de refus de visa seront examinés au cas par cas, en fonction des motifs spécifiques du refus.

ANNULATION OU INTERRUPTION PAR PARIS ICT

Paris ICT peut suspendre, ou reporter un cours à tout moment. Paris ICT peut interrompre la formation d'un élève pour non-respect du règlement intérieur, cette exclusion ne donne pas lieu au remboursement des frais pédagogiques.

VISA

Paris ICT peut apporter son aide pour les demandes de visa étudiant, mais ne peut garantir ni l'approbation ni le délai de traitement. Paris ICT ne saurait être tenu responsable en cas d'impossibilité pour l'étudiant de suivre les cours en raison d'un refus ou d'un retard dans la délivrance d'un visa ou d'un titre de séjour.

L'offre de cours de Paris ICT (15h) est accessible indépendamment des conditions administratives liées à la régularité du séjour en France.



CONDITIONS GÉNÉRALES

CHANGEMENT DE NIVEAU

Le changement de niveau se fait en concertation avec le professeur et est effectif la semaine suivante.

RETARD

En cas de retard, les élèves doivent contacter leur formateur. Tout élève en retard de plus de 15 minutes ne sera pas accepté au cours et sera considéré comme absent.

ASSURANCES

Les assurances maladie, accident, et responsabilité civile sont à la charge de l'élève. Paris ICT décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage des effets personnels des élèves.

DOCUMENTS REMIS PAR PARIS ICT

Paris ICT délivre divers certificats (pré-inscription, d'inscription, de scolarité, d'assiduité, etc.) sous conditions, y compris pour les demandes liées à la Préfecture et ne pourra être tenu responsable des délais de traitement des demandes ni des amendes imposées par la préfecture.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement est fermé les weekends, les jours fériés et les vacances scolaires. Les cours ne sont ni reportés ni remboursés en raison de ces jours fériés et vacances scolaires.

DROIT A L'IMAGE

Des photos ou vidéos peuvent être prises pour des fins promotionnelles, et l'élève peut accepter ou refuser l'utilisation de son image.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites par lettre recommandée ou par e-mail dans le mois suivant la déclaration litige. Les litiges non résolus à l'amiable seront soumis aux tribunaux compétents selon la loi française.



PARIS INSTITUTE OF
Childcare TRAINING

CONDITIONS GÉNÉRALES

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Tous les supports de cours restent la propriété exclusive de Paris ICT. L'élève s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles obtenues durant les prestations, pendant trois ans après la fin du contrat.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données de l'élève sont traitées conformément à la réglementation en vigueur, avec un droit d'accès, de rectification et de suppression. Paris ICT ne partage pas ces données avec des tiers.

LANGUE

Les CGV sont rédigées en français, et en cas de traduction, seul le texte français fait foi en cas de litige.

